

MARS 2026 / N° 186

L'écho des moulins

www.nouvoitou.fr



Le Centre Communal d'Action Sociale

CITOYENNETÉ

Élections
municipales 2026

SCOLARITÉ

Inscriptions scolaires
2026-2027

04

DOSSIER DU MOIS

Le Centre Communal
d'Action Sociale

08

VIE LOCALE

Élections municipales 2026

Bus surchargés

Numéro d'astreinte mairie

Les RDV du printemps du RPE

Une fresque à l'école

Le Chêne Centenaire

Activités d'été enfance-jeunesse

Inscriptions scolaires

État des lieux du bocage

Construire et rénover bas-carbone

Participez à la Fête de la musique

La population en chiffres

Semaine Nationale de la Petite Enfance

12

VIE ASSOCIATIVE

Sortez en bus

JSN Danse

JSN Badminton

Sauvegarde du Bassin de la Seiche

Bliss

JSN Athlétisme

Judogi Club

Addictions Alcool Vie Libre

14

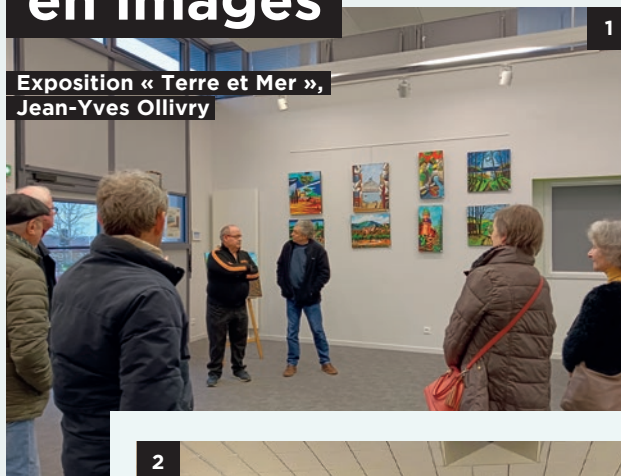
PÔLE CULTURE

Les évènements de la médiathèque

Spectacle DAYDREAMING

Exposition À quoi rêves-tu ?

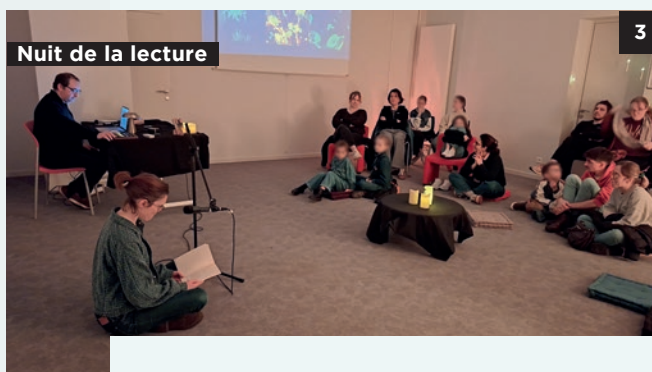
16

AGENDA**Retour
en images**

Exposition « Terre et Mer »,
Jean-Yves Ollivry



Cérémonie des vœux
à la population



Nuit de la lecture



Sortie aux Geek Days
avec l'Espace Jeunes

Le mot du maire

Chères Nouvoitouciennes, chers Nouvoitouciens,

Partout en France, la crise du logement est une réalité : raréfaction de l'offre, hausse des coûts, difficultés d'accès. Nouvoitou n'y échappe pas. Nous y répondons avec lucidité, responsabilité et mesure.

Notre commune évolue et attire. Cette dynamique est une chance, à condition qu'elle reste maîtrisée pour préserver ce qui fait notre identité : une commune à taille humaine, un cadre de vie de qualité et un équilibre durable entre habitat, nature et services.

L'action municipale s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), qui fixe des objectifs partagés à l'échelle métropolitaine. À Nouvoitou, cela se traduit par des projets de taille maîtrisée - 56 logements par an en moyenne - mixant accession à la propriété, location et logements sociaux. Ces derniers sont indispensables pour répondre aux besoins et aux obligations réglementaires.

Notre ligne est claire : le logement ne peut se développer sans anticipation. Chaque projet intègre une réflexion sur les équipements publics, les capacités scolaires, les mobilités et les services.

Pour la quatrième tranche de la zone d'aménagement de la Lande, une attention particulière est portée aux personnes âgées souhaitant se rapprocher des services et des commerces du centre-bourg, ainsi qu'aux jeunes ménages que nous voulons accompagner pour leur permettre de s'installer durablement à Nouvoitou. C'est un enjeu essentiel pour maintenir la vitalité de nos écoles, de nos associations et de notre vie locale.

L'extension de l'habitat trouve aujourd'hui ses limites, et la loi ZAN (zéro artificialisation nette) nous le rappelle : nous ne pourrions plus construire sur de nouvelles terres agricoles. C'est donc aussi par une densification raisonnée, notamment dans le centre-bourg, que nous pourrions assumer notre part d'accueil des nombreuses familles en recherche de logements.

Nous devons collectivement accepter ces évolutions de l'urbanisme, qui se doit d'être réfléchi et équilibré. **Le bien-vivre se partage et repose sur l'acceptation de tous.** Il serait illusoire de penser que notre société peut rester figée ou revenir en arrière : elle évolue, et nos territoires doivent évoluer avec elle, de manière responsable et concertée.

Jean-Marc Legagneur
Maire

Bien cordialement
J.M. Legagneur




Jean-Marc Legagneur
Maire de Nouvoitou

L'ours

Directeur de la publication
Jean-Marc Legagneur

Groupe communication
Jean-Marc Legagneur, Marie-Amélie Presset,
Isabelle Presse, Oanez Le Berre

Création / mise en page
Mon Atelier Coloré

Crédits photos
Commune de Nouvoitou, Vecteezy, école
Le Chêne Centenaire, Freepik, Semaine Nationale
de la Petite Enfance, AMA Campus, Laurent
Guizard, JSN Danse, JSN Badminton, Sauvegarde
du Bassin de la Seiche et de son Patrimoine,
Judogi Club, Fanny Brancourt, Julie Brébion,
Fête du court métrage, Aloïs Lecerf

Dépôt des articles
Vos articles sont à transmettre avant le
1^{er} mars pour une parution dans **L'Écho des
Moulins du mois d'avril**. Ils peuvent être envoyés
par mail à : communication@nouvoitou.fr.

Impression
Le Chat Noir

Dépôt légal : 3040-1798



Le Centre Communal d'Action Sociale

“

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assure le lien entre le service social communal, ses partenaires et les habitants. Émilie Le Grand, agent communal responsable du CCAS, y accueille, écoute et accompagne.

Les actions menées sont possibles grâce à l'engagement de ses membres, élus, associations et habitants de la commune. Ensemble, ils assurent la continuité du service et la mise en place d'outils et d'événements. Nous les remercions vivement pour leur travail tout au long des six dernières années, marquées par leur disponibilité, leur force de proposition, leur empathie et leur sens de l'écoute.

Anne-Marie Sellier

Conseillère chargée de l'action sociale, de la santé, de l'emploi et du CCAS

➤ QU'EST-CE QUE LE CCAS ?

Le CCAS est un établissement public administratif autonome disposant de son propre budget. Il est géré par un conseil d'administration, présidé par le maire. Il est constitué paritairement de membres élus désignés par le conseil municipal et de membres nommés par le maire. Parmi eux doivent figurer des personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale. Les membres sont élus pour la durée du mandat municipal. Ils déterminent les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

➤ UN SERVICE D'INFORMATION ET D'AIDE

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement sociale. C'est un service de proximité où les habitants peuvent bénéficier d'une écoute, de conseils, d'informations et d'accompagnement. Ces missions peuvent être menées en collaboration avec des partenaires (Centre

départemental d'action sociale, bailleurs sociaux, Point Accueil Emploi, CLIC, Maison départementale des personnes handicapées, etc.). Le CCAS vous apporte des informations sur vos droits, une aide pour certaines démarches administratives ou vous oriente vers les organismes compétents.

➤ QUELLES SONT LES MISSIONS DU CCAS ?

Les missions du CCAS sont définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles. Ils sont de deux ordres : les missions obligatoires confiées par la loi et les missions facultatives décidées par le conseil d'administration et la municipalité dans le cadre des compétences prévues par la réglementation.



Les missions obligatoires

- Procédure de domiciliation (personnes sans domicile fixe ou en habitat mobile pour faire valoir leurs droits sociaux).
- Instruction des demandes d'aide sociale légale (dossier de prise en charge d'hébergement en résidence de retraite, dossier de demande d'heures ménagères, obligation alimentaire, dossier de prise en charge en établissement spécialisé).
- Réalisation d'une analyse des besoins sociaux, essentielle pour comprendre les attentes, les difficultés et les aspirations des populations sur un territoire donné. La dernière analyse des besoins sociaux a été réalisée en 2021 autour du bien-vivre des personnes âgées.



Votre interlocutrice

Émilie Le Grand

Travailleur social de formation, elle est chargée du CCAS depuis avril 2024.

CONTACT

Avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture le mardi et le jeudi après-midi.

Adresse

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS
3, place de l'église
35410 NOUVOITOU

- 02 99 37 65 12
- ccas@nouvoitou.fr

Les missions facultatives

Le CCAS mène des actions facultatives de prévention et de développement social, dans le cadre de sa compétence sociale générale prévue par l'article L123-5 du CASF. Le contenu de ces actions relève de sa libre appréciation. À Nouvoitou, il intervient dans les domaines suivants.



L'aide alimentaire

Cette aide est attribuée aux **personnes en situation de grande précarité** orientées par les travailleurs sociaux du Centre départemental d'action sociale de secteur. Elle prend la forme d'un **bon alimentaire** délivré par le CCAS.

Les habitants de Nouvoitou ont également la possibilité de se rendre sur l'antenne des **Restos du Cœur** de Janzé. Sous condition de ressources, ils peuvent avoir accès à des produits alimentaires, un vestiaire et un service de coiffure.



L'aide au transport

Le CCAS a signé avec Rennes Métropole une convention relative à la tarification solidaire des transports sur le réseau STAR et le service HANDISTAR. Des **tarifs réduits** pour les transports sont accordés, **sous conditions de ressources**, à tous les membres d'une famille habitant Rennes Métropole. Il est ainsi possible de bénéficier soit de la gratuité, soit d'une réduction de 85% ou de 50% sur le prix de l'abonnement mensuel STAR et/ou Handistar. L'étude des droits est réalisée au CCAS.



L'aide aux loisirs, au sport et à la culture

Le CCAS de Nouvoitou adhère au **dispositif Sortir** de Rennes Métropole. Celui-ci est conçu pour rendre la culture, les sports et les loisirs accessibles à tous.

Il permet aux bénéficiaires d'assister à des spectacles et de pratiquer des activités régulières ou ponctuelles à des tarifs préférentiels.

La carte Sortir ! s'inscrit dans une démarche d'inclusion sociale qui vise à **réduire les inégalités d'accès aux activités culturelles et sportives**. Elle est financée conjointement par les communes participantes de Rennes Métropole (à hauteur de 80 %) et par Rennes Métropole elle-même (à hauteur de 20 %).

Le CCAS réalise l'étude des droits au dispositif. Les plafonds de ressources sont les mêmes que ceux appliqués pour le droit au tarif réduit au transport.

► DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

Au 1^{er} janvier 2025, la commune de Nouvoitou dispose d'un parc de 256 logements sociaux, propriétés de cinq bailleurs. Le CCAS est un lieu de retrait, de dépôt et d'instruction des demandes de logement social.

► PLAN CANICULE ET GRAND FROID

Le CCAS tient à jour un **registre des personnes isolées**. En prévision des périodes difficiles (canicule, grand froid, fortes intempéries, épidémies, etc.), il permet de localiser au mieux les personnes les plus vulnérables, que ce soit par leur âge, leur handicap ou leur isolement. Il rend possible l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Toutes les personnes âgées de **plus de 65 ans** ou les **personnes en situation de handicap, isolées et fragiles**, et vivant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès du CCAS en

remplissant un registre nominatif afin d'être contactées en période de risques accrus.

L'inscription sur le registre du CCAS peut être réalisée par la personne concernée ou par un tiers. Si l'inscription a déjà été effectuée, elle est automatiquement reconduite.

Les données recensées sont recueillies, conservées et utilisées dans des conditions garantissant leur intégrité, leur disponibilité et leur confidentialité.

INFOS +

■ ccas@nouvoitou.fr

► LE REPAS DES AÎNÉS

Le CCAS organise chaque année un repas des aînés, moment de convivialité et de partage. Ce repas s'adresse aux personnes de 75 ans et plus. Le repas des aînés a réuni 90 participants en 2025.



► LE VOYAGE DES AÎNÉS

Parce que les vacances sont essentielles à chacun, qu'elles permettent de s'évader du quotidien, de partager des moments de plaisir, de convivialité et de faire des rencontres, un séjour réservé aux seniors à partir de 60 ans est proposé tous les ans aux habitants des communes de Nouvoitou, Vern-sur-Seiche, Bourgbarré, Saint-Armel et Corps-Nuds. Cette année, le séjour est organisé **du 31 mai au 7 juin** à destination de Hauteville-sur-Mer (Manche).



► LA MUTUELLE COMMUNALE

La commune a mis en place un partenariat avec deux mutuelles (MUTAMI et AXA) pour permettre aux habitants de Nouvoitou d'accéder à une complémentaire santé à des conditions et tarifs préférentiels.

► SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le CCAS de Nouvoitou, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations à caractère social de la commune et du département. Il les aide dans la réalisation de leurs projets et les soutient dans leurs actions (soutien financier, logistique et technique).

Citoyenneté

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Quand voter ?

Les élections municipales auront lieu aux dates suivantes :

- Premier tour :
dimanche 15 mars 2026
- Deuxième tour :
dimanche 22 mars 2026

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Où voter ?

La commune possède trois bureaux de vote représentant trois zones géographiques.

Votre bureau de vote est mentionné sur votre carte électorale.

Bureau de vote n°3
Salle Le Tilleul
(rue de Domloup)

Bureau de vote n°1
Mairie (salle du conseil)

Bureau de vote n°2
Mairie (hall d'accueil)

Quelles conditions pour pouvoir voter ?

- Être inscrit sur la liste électorale de la commune
- Présenter une pièce d'identité valide (carte d'identité, passeport, permis de conduire, etc.). Attention, la carte électorale n'est pas une pièce d'identité.

Absence le jour du scrutin : comment donner procuration ?

Si vous êtes absent le jour du scrutin ou dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez désigner un électeur qui votera à votre place dans votre bureau de vote.



Mobilités

BUS SURCHARGÉS

Pour améliorer le confort de vos trajets, un geste simple change tout : **validez systématiquement votre titre de transport.**

Si vous constatez des difficultés régulières, ne contactez ni la mairie ni la métropole :

signalez-les directement à la STAR au 09 70 821 800 ou via le formulaire en ligne.

C'est grâce à ces données que la STAR repère les bus surchargés et ajuste leurs passages.



Mairie

UTILISER LE NUMÉRO D'ASTREINTE

Pour répondre aux urgences en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, un numéro d'astreinte des élus est à votre disposition. Ce numéro est à utiliser uniquement en cas de situation urgente nécessitant une intervention immédiate :
06 17 43 01 71

Pour vos démarches administratives courantes, merci de contacter l'accueil de la mairie aux heures habituelles :
02 99 37 42 71

Enfance-jeunesse

ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Les services Extrascolaire et Jeunesse vous invite à une réunion d'information concernant les activités et séjours de l'été. Elle aura lieu jeudi 2 avril à 18h à la mairie.



Scolarité

INSCRIPTIONS
SCOLAIRES 2026-2027

École privée Saint-Martin

Si votre enfant est né en 2023, nous vous invitons à procéder aux démarches d'inscription dans les meilleurs délais, par mail (eco35.st-martin.nouvoitou@e-c.bzh) ou au 02 99 37 40 76. Erika BABON, cheffe d'établissement, se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Pour l'accès aux services périscolaires et extrascolaires, réalisez également un dossier d'inscription au portail famille de la commune (à récupérer en mairie). Une date pour visiter le restaurant scolaire sera communiquée ultérieurement.

École publique Le Chêne Centenaire

Si votre enfant est né en 2023 et entre en Petite Section, nous vous invitons à constituer un dossier d'inscription, disponible en mairie ou par mail (secretariatenfance@nouvoitou.fr).

Lors des portes ouvertes du vendredi 29 mai 2026, vous pourrez découvrir l'école, l'accueil de loisirs et le restaurant scolaire. Inscrivez-vous auprès de la directrice Mme EL HIMER pour réserver un créneau, par mail (ecole.0352056v@ac-rennes.fr) ou au 02 99 37 42 70.

Petite enfance

LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

Durant les vacances de printemps qui auront lieu du 13 au 17 avril, le Relais Petite Enfance Pic&Colèg'RAM propose des matinées d'éveil pour les 0-3 ans. Venez vivre un moment de complicité et de partage, que vous soyez parents, grands-parents ou assistants maternels. L'occasion de (re)découvrir les équipements de la commune (RPE, DOJO, médiathèque). Possibilité de s'inscrire à plusieurs séances selon les places disponibles.

Inscription obligatoire jusqu'au mardi 7 avril : rpe@nouvoitou.fr

Les rendez-vous du printemps

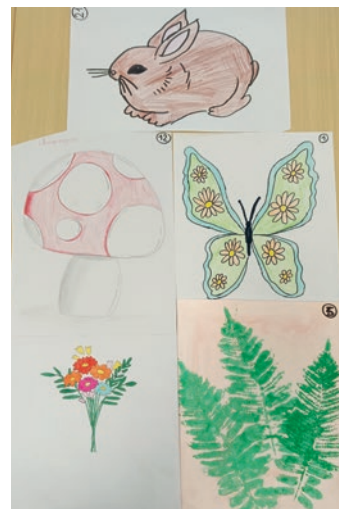
Deux séances : 9h15-10h15 et 10h30-11h30

Lundi 13 avril Tableau du printemps Relais Petite Enfance	Mardi 14 avril Séance de motricité DOJO
Jeudi 16 avril Séance de lecture Médiathèque Pré en Bulles	Vendredi 17 avril Exploration sensorielle Relais Petite Enfance

Scolaire

UNE FRESQUE
EN MOSAÏQUE À
L'ÉCOLE LE CHÊNE
CENTENAIRE

L'école Le Chêne Centenaire initie un projet artistique d'envergure : la création d'une fresque en mosaïque. Cette œuvre collective sera réalisée en mars et en avril par les élèves de la petite section au CE2, avec l'aide d'une mosaïste.



Le projet s'appuie sur un concours de dessins lancé fin 2025. Les créations ont été présentées à la médiathèque lors de l'exposition sur « l'école du dehors ». Les habitants étaient invités à voter. Le dépouillement, effectué le 8 janvier avec les délégués de classe, a révélé les cinq lauréats par catégorie : champignon, plante, fleur, insecte et animal.

Félicitations à tous les enfants pour leurs beaux dessins, bravo aux cinq lauréats et merci aux nombreux votants. Ces dessins inspireront directement la fresque finale qui ornera les murs de l'école.

Environnement

ÉTAT DES LIEUX DU BOCAGE COMMUNAL

Le bocage est un paysage constitué de champs et prairies entourées par des haies, des arbres ou encore des chemins. Les haies bocagères constituent des zones d'habitat pour de nombreuses espèces animales, favorisant la biodiversité. Elles participent aussi à l'amélioration de la qualité de l'eau et servent de brise-vent naturel.

En 2015, l'Audiar a relevé 80 mètres linéaires de haie bocagère à l'hectare de surface agricole utile sur notre commune. À titre de comparaison, cette densité varie de 15 mètres/hectare sur la commune de Saulnières et à 100 mètres/hectare à Chartres-de-Bretagne.

Dans le cadre du programme Breizh Bocage (initié par la Région Bretagne pour financer des plantations de haies) :

- 3 792 mètres de haies ont été créés sur la commune entre 2012 et 2024
- 2 268 mètres supplémentaires sont programmés pour les plantations de l'hiver 2025-2026

Ces opérations représentent un total prévisionnel de 6 060 mètres linéaires de nouvelles haies. Par ailleurs, environ 3 500 arbres ont été plantés sur des terrains communaux.

Habitat

CONSTRUIRE ET RÉNOVER BAS-CARBONE

La Métropole souhaite favoriser la construction et la rénovation bas carbone grâce à l'écoconstruction, le réemploi et l'utilisation de matériaux biosourcés. Le bois, la paille, la terre sont autant de matériaux naturels qui peuvent être utilisés, avec un impact environnemental fortement réduit par rapport au béton ou encore à la laine de verre.

Pour retrouver des conseils et des expériences réussies, **rendez-vous à la mairie de Nouvoitou du 16 mars au 3 avril pour découvrir l'exposition** dédiée à ce sujet.

Des ressources gratuites sont également mises à la disposition des professionnels et du grand public.



RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Proposé par Rennes Métropole, le dispositif écoTravo vous accompagne à travers :

- Des **conseils gratuits** et personnalisés du début à la fin de votre projet
- Des **aides financières** pour la rénovation énergétique de votre logement

INFOS +

- ecotravo.rennesmetropole.fr

Culture

PARTICIPEZ À LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour sa Fête de la musique qui aura lieu le vendredi 19 juin 2026, la commune lance un appel à participation aux artistes amateurs et/ou nouvoitouciens. Tous les âges et univers sont les bienvenus !

Pour candidater, contactez Amélie Huet, chargée de la vie culturelle :

- Tél. : 06 27 15 79 10
- Mail : vieassociative@nouvoitou.fr

Date limite de candidature : dimanche 5 avril



Population

3 911 HABITANTS

Les derniers chiffres de l'INSEE confirment le dynamisme de notre commune :

Nouvoitou compte désormais 3 911 habitants* (+ 812 habitants entre 2017 et 2023).

En 2025, la commune a célébré 40 naissances et 16 mariages, et elle a enregistré 19 décès.

**Recensement 2023, population de référence au 1^{er} janvier 2026.*



Petite enfance

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Un programme riche, proposé par le Relais Petite Enfance, la Médiathèque Pré en Bulles et la crèche Babilou, vous attend du 7 au 13 mars. L'occasion pour les tout-petits, les familles et les professionnels, de participer gratuitement à différentes animations.

Samedi 7 mars

Spectacle « MINI MAXI »

Par le collectif Chapi Chapo et les petites musiques de pluie

Tout public, dès la naissance.

À 10h à la médiathèque.

Sur inscription : mediatheque@nouvoitou.fr

02 99 37 84 71

Cette création musicale invite les tout-petits à un voyage sonore fait de jouets musicaux anciens et d'instruments vintages des années 1970 et 1980. Un concert pour les oreilles de demain, contemplatif, joyeux et dansant.

Musique : Patrice Elegoët, Bertrand Pennetier, Klet Beyer ; Production : L'Armada Productions ; Coproduction : CIAS Loudéac Communauté – Dispositif Bercé Ô Culture (22) / La Carène, Brest (29) ; Soutiens : DRAC Bretagne / Conseil Départemental des Côtes d'Armor via le dispositif « Bercé Ô Culture », ADAMI / Centre Henri Queffélec, Gouesnou (29), Rennes Métropoles.

Lundi 9 mars

Bébés lecteurs « en équilibre »

Réservé aux assistantes maternelles et à la crèche. À la médiathèque, séances à 9h30 et à 10h30. Sur inscription auprès de la médiathèque.

Lundi 9 mars

Soirée d'échange « Vie familiale et vie professionnelle : comment trouver l'équilibre »

À destination des familles, de 19h30 à 20h30 à la crèche Babilou.

Sur inscription : cre-246@babilou.com

Mardi 10 mars

Atelier motricité « en équilibre »

Au DOJO, séances à 9h15 et à 10h30.

Sur inscription : rpe@nouvoitou.fr

02 23 07 14 58

Mercredi 11 mars

Bébés lecteurs « en équilibre »

Réservé aux familles, à 10h30 à la médiathèque.

Sur inscription auprès de la médiathèque.

Lectures, comptines, jeux de doigts et de jambes, pour trouver son équilibre !

Jeudi 12 mars

Atelier motricité « funambule »

Au Relais Petite Enfance, séances à 9h30 et à 10h30. Sur inscription auprès du RPE.

Vendredi 13 mars

Bébés lecteurs « en équilibre »

Réservé aux assistantes maternelles et à la crèche. À la médiathèque, séances à 9h30 et à 10h30. Sur inscription auprès de la médiathèque.

INFOS +

■ nouvoitou.fr



Espace Snoezelen : un cocon de douceur

Dès la naissance, à la médiathèque.

Le snoezelen est un espace spécialement aménagé avec une lumière tamisée. Le but ? Créer une ambiance agréable propice à la détente et au bien-être. Une parenthèse de douceur pour les tout-petits, accompagnés des plus grands !



Sortez en bus

« LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ »

Place à la jeunesse : les élèves de l'École du TNB et le chœur de Chambre Prolatio du Conservatoire de Rennes nous interpréterons « Le songe d'une nuit d'été » de Felix Mendelssohn, mercredi 29 avril à 20h30 au TNB de Rennes.

Quatre jeunes amants se perdent dans une forêt enchantée où les frontières entre rêve et réalité s'effacent. Il est question de désir, d'identité, de troubles amoureux... tout cela traduit en musique.

Durée : 1h45. À partir de 10 ans. Tarif plein : 22€; tarif réduit : 16€ ; carte Sortir ! : 5,50€

Réservation avant le 6 avril auprès d'Isabelle Duchemin au 06 03 33 96 50.



JSN Danse

ZUMBA PARTY

La prochaine zumba party aura lieu vendredi 20 mars, de 20h à 22h, à la salle du Bocage, avec la présence exceptionnelle de Greg, instructeur Zumba France. Il viendra spécialement de Paris, avec toute son énergie, pour vous faire danser sur des rythmes de folie ! Venez nombreux, en famille ou entre amis, passer une soirée ensoleillée et festive.

- Réservation sur Helloasso.com : 8€ (adhérents JSN Danse) ; 10€ (non adhérents) ; 5€ (enfants -15 ans)
- Tarifs sur place : +2€ (sauf enfants)

Contact : Christèle Dutemple au 06 79 07 29 74 ou jsndanse.nouvoitou@laposte.net



JSN Badminton

TOURNOI INTERGÉNÉRATIONNEL

Le club organise son 9^e tournoi intergénérationnel le vendredi 10 avril de 19h à 23h. Ce rendez-vous annuel poursuit une double ambition : promouvoir le sport plaisir et revoir des anciens joueurs.

C'est un tournoi en double avec un premier tableau débutant-famille et un second avec des joueurs plus confirmés. Les matchs durent 6 minutes, sauf les deux finales qui se déroulent en un set gagnant.

Pour participer, inscrivez-vous sur le site internet de la JSN Badminton.

Contact : jsnbad35@gmail.com



Sauvegarde du Bassin de la Seiche et de son Patrimoine

UN PATRIMOINE À PROTÉGER

Le niveau d'eau de la Seiche qui fait sa beauté n'est pas le fruit du hasard. Il est conditionné par le maintien en état des ouvrages qui la jalonnent. Si vous voulez continuer à profiter de la rivière (loisir, pêche, kayak,...) nous avons besoin de votre soutien pour nous aider à la maintenance de ces ouvrages. Vos dons et adhésions à l'association sont les bienvenus.

Notez dans vos agendas qu'un concert de chants de marins par « Des Gars de Vaugon » est prévu le 19 avril prochain à 15h au Bocage, au profit de la sauvegarde du patrimoine. Entrée : 5€ (gratuit pour les enfants).

INFOS +

- sauvegarde-seiche.org



Bliss

ATELIER « YOGA & MÉNOPAUSE »

L'association Bliss organise un atelier « Yoga & Ménopause » le dimanche 15 mars, de 10h à 12h30. Destiné aux femmes souhaitant mieux comprendre et vivre cette étape de vie, cet atelier allie apports théoriques et pratique douce. Aurélie Martin, kinésithérapeute, abordera les impacts tissulaires au musculo-squelettiques de la ménopause, tandis que Caroline Poirier proposera une approche holistique à travers le yoga, la respiration et la relaxation.

Tarif : 25€ pour les adhérentes, 30€ pour les non-adhérentes.

Infos et réservations : associationbliss35@gmail.com



JSN Athlétisme

ATHLÈTE-COACH : RÉUSSIR ENSEMBLE

Pour aider ses adhérents dans leur pratique, la JSN Athlétisme propose chaque année une conférence animée par les coaches. Pour cette 5^e édition, la parole était donnée aux sportifs. Quatre pratiquants de la section ont pu raconter leur expérience et mettre en avant les bénéfices d'un suivi personnalisé. Du trail à la route et quel que soit le niveau, la relation athlète-coach peut faire la différence dans la réalisation d'un objectif. C'est ce qu'ont pu constater les 60 personnes présentes à travers les différents témoignages. La soirée s'est traditionnellement clôturée par une dégustation de crêpes.

Jugogi Club

UNE NOUVELLE PROFESSEURE DE JUDO

Le Judogi Club est heureux de vous présenter Océane Molon, sa nouvelle professeure de judo. Formée à Janzé, Océane, 20 ans, vient d'obtenir son BP JEPS Judo (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). Elle rejoint l'équipe enseignante au côté de Thibault Blanchais CQP Judo (Certificat de Qualification Professionnelle) et Jean-Pierre Bonnefous, Diplôme d'État JEPS Judo et directeur sportif du club.

Océane assure les cours de judo du mercredi, soit une cinquantaine d'enfants et d'adolescents de 4 à 17 ans. Très investie dans l'arbitrage, nous pouvons compter sur elle pour enseigner les belles valeurs éducatives de notre sport.



Addictions Alcool Vie Libre

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

L'association Addictions Alcool Vie Libre propose de l'aide aux personnes en difficulté avec l'alcool, mais aussi à leur entourage. De manière générale, l'association accompagne toute personne dépendante (alcool, drogues, produits psychotropes, etc.). Des rencontres individuelles sont possibles.

Des permanences sont organisées tous les 3^e vendredis du mois, de 20h30 à 21h30, dans la salle du Tilleul (11 rue de Domloup, entrée à l'arrière du bâtiment).

Contacts : 07 87 32 27 83 - 06 60 03 96 09
06 13 95 37 55

INFOS +

■ vielibre.org

Culture

SPECTACLE DAYDREAMING
C^{IE} À CORPS PERDUS

Vendredi 27 mars à 20h,
Salle du Bocage
1h - Tout public dès 12 ans

Deux personnages, celle d'ici et celui d'ailleurs, se rencontrent. Confrontés l'un à l'autre, ils se posent la question de l'identité, de ce que les voyages déplacent en nous, et, au final, celle de l'altérité. Interrompues dans leurs débats par une voix qui vient nommer le monde, la pièce est aussi une réflexion sur le langage.

Tarifs : 7€ / 5€ / gratuit

Sur réservation : 06 27 15 79 10
resa.culture@nouvoitou.fr

Temps fort autour du Rwanda : *la médiathèque*



accueille une lecture par les artistes du spectacle (vendredi 20 mars à 18h) et l'exposition « À quoi rêves-tu ? ».

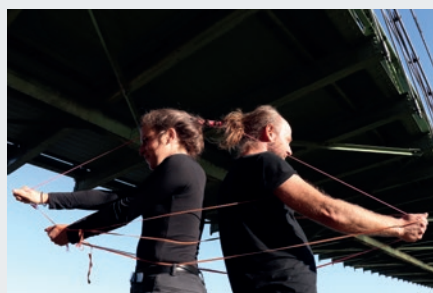
SPECTACLE OBLIQUE
C^{IE} LE VENTRE

Jeudi 5 mars à 17h, salle du Bocage,
séance de travail publique
1h environ

Oblique sera un spectacle drôle et sensible d'une exploration du « pas de côté », d'une variation de la réalité, pour décaler la norme le temps d'un instant afin d'aller en quête d'une nouvelle « fantaisie sociale ».

Cette séance suivie d'un temps d'échange convivial avec l'équipe artistique.

Gratuit, réservation conseillée



Médiathèque

LA FÊTE DU COURT
MÉTRAGE

Mercredi 25 mars
17h30, Médiathèque Pré en Bulles
Séance ados-adulte.
Sur inscription : mediatheque@nouvoitou.fr

Plongez dans la magie du format court ! La médiathèque vous propose une sélection de films, des œuvres cinématographiques de qualité à découvrir lors de cette soirée spéciale.

CLÔTURE DU PRIX
MOSAÏQUE EN BD

Vendredi 27 mars
Médiathèque L'Esperluette, Chantepie
Sur inscription

C'est déjà la fin du premier Prix Mosaïque en BD ! Pour savoir si votre BD favorite a remporté le prix, rendez-vous à la médiathèque de Chantepie.

19h : résultats en présence de Lomig, parrain du prix Mosaïque en BD. Un bon d'achat à la librairie Ty Bull, tome 2 à remporter !

20h : atelier d'initiation au dessin naturaliste en BD par Lomig.

EXPOSITION À QUOI RÊVES-TU ?
C^{IE} À CORPS PERDUS

Du 17 au 28 mars 2026
Médiathèque Pré en Bulles

En 2018, la compagnie À Corps Perdus a collecté des témoignages de Français et de Rwandais de tous horizons sur leurs rêves et aspirations. Grâce au travail d'Aloïs Lecerf, ces témoignages sont aujourd'hui associés aux portraits photographiques des habitants. Le public pourra imaginer les rêves de chacun des visages exposés, et tisser des liens entre les aspirations françaises et rwandaises. Le rêve et

la parole deviennent ainsi des vecteurs d'émancipation et de partage de l'identité avec l'Autre.







AMÉNAGEMENT
Dallage • Pavage
Terrasse bois
Clôtures • Enrobés
Terrassement
Gazon • Plantations

ENTRETIEN
Taille de haies
Taille de végétaux
Tonte de gazon
Entretien de massifs



Zone d'activités de l'Ecotay - NOUVOITOU
02 99 04 79 51 - contact@libertiapaysage.fr

Réservez votre encart publicitaire

3 FORMATS DISPONIBLES

à l'unité ou à l'abonnement (6 mois)

En savoir plus

communication@nouvoitou.fr





L'agenda

MARS

Dimanche 1^{er} mars

Vide-grenier de l'APEL
9h-16h, salle des sports

Lundi 2 mars

Permanence architecte-conseil
À partir de 14h, mairie
Inscription : 02 99 37 42 71
urbanisme@nouvoitou.fr

Jeudi 5 mars

Spectacle Oblique
17h, salle du Bocage

Samedi 7 mars

Sortie JSN Moto Loisirs
14h-18h

Mardi 10 mars

Bistrot Mémoire
« Discussions libres »
et visite exposition
Le Volume
14h30-16h45, Le Canap',
Vern-sur-Seiche

Dimanche 15 mars

Atelier « Yoga et ménopause »
10h-12h30
Réservation :
associationbliss35@gmail.com

Lundi 16 mars

Exposition « Construire
et rénover bas-carbone »
Mairie, jusqu'au 3 avril

Mardi 17 mars

Exposition « À quoi rêves-tu ? »
Médiathèque Pré en Bulles,
jusqu'au 28 mars

Vendredi 20 mars

Temps fort autour
du Rwanda : lecture
18h, Médiathèque Pré en Bulles

Zumba Party

20h-22h, salle du Bocage

Vendredi 20 et samedi 21 mars

Collecte de sang
Châteaugiron, sur RDV
au 02 99 54 42 22 ou sur
dondesang.efs.sante.fr

Samedi 21 mars

Sortie JSN Moto Loisirs
14h-18h

Mardi 24 mars

Bistrot Mémoire « Quels sont
les objets, gestes et habitudes
qui nous font du bien
au quotidien ? »
14h30-17h, Le Canap',
Vern-sur-Seiche

Mercredi 25 mars

La Fête du court-métrage
17h30, Médiathèque Pré
en Bulles, sur inscription

Vendredi 27 mars

Spectacle DAYDREAMING
20h, salle du Bocage,
sur réservation :
resa.culture@nouvoitou.fr

Prix Mosaïque en BD
19h, Médiathèque L'Esperluette,
Chantepie, sur inscription



RETROUVEZ-NOUS

sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.
www.nouvoitou.fr



Mairie
3 place de l'Église
35410 NOUVOITOU
+33 (0) 2 99 37 42 71

